

# DÉFINITION D'UN PROJET HABITAT



LA MANCHE  
EN APPUI AUX TERRITOIRES



## LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Soutien aux collectivités locales qui souhaitent initier une réflexion sur l'offre d'habitat et de logement sur son territoire.

## LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous souhaitez engager une réflexion sur les besoins existants en logements et en habitat sur votre territoire ? Vous souhaitez disposer de données précises afin d'analyser la demande des habitants ? Vous souhaitez développer une offre locative de logements ?

### Description des prestations proposées

Mise à disposition et appui dans l'analyse des données existantes, accompagnement à la réalisation d'un diagnostic de l'offre existante à l'échelle locale et dans la définition des besoins, aide à la prise de décision concernant les orientations à retenir en matière d'habitat.

### Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

#### Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Premier rendez-vous téléphonique suivi d'un rendez-vous sur site.
- Mise à disposition de documents ressources.
- Information sur les contraintes réglementaires.
- Rédaction d'une note de restitution.

#### Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Participation à la réalisation d'un diagnostic avec formalisation de recommandations.
- Analyse sur l'opportunité du projet.
- Identification et mobilisation des acteurs et partenaires pouvant être concernés.
- Mise en relation avec des porteurs de projets similaires.
- Conseils et accompagnement dans le recherche de financements mobilisables.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveaux 1 et 2 : accompagnement gratuit.

## CONTACT

Direction des nouvelles ruralités

Service aides à la pierre

02 33 05 90 42 ou [formulaire de contact](#)